



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Annulation des parties interassociations du hockey mineur

COATICOOK, le 5 novembre 2020 – Le 4 novembre, la Ville de Coaticook a demandé à l'Association du hockey mineur d'annuler ses parties contre des équipes de municipalités de l'Estrie. La décision n'a pas été prise de gaieté de cœur, mais la santé de la population et sa sécurité sont prioritaires.

L'Estrie est actuellement en zone orange ce qui permet aux citoyens d'avoir un peu plus de liberté dans leurs activités ainsi que dans leurs sorties. La MRC de Coaticook déplore très peu de cas, ce qui est excellent. Par contre, quelques MRC de l'Estrie sont dans des positions nettement moins avantageuses. Le Dr Alain Poirier, responsable de la Santé publique en Estrie, déclarait cette semaine que nous sommes maintenant en zone orange qui peut rapidement passer au rouge alors que nous avons passé plusieurs semaines entre le jaune et l'orange. Il est donc prioritaire, plus que jamais, de limiter nos contacts. Pour ces raisons, la Ville de Coaticook a pris la décision de limiter les parties entre les équipes de la MRC seulement. Cette décision a été prise de façon préventive et elle sera revue selon l'évolution de la situation pandémique.

« La santé des citoyens est notre priorité. En Estrie, on peut encore aller dans les restaurants, visiter les boutiques, aller au gym, faire des activités, etc. Il est primordial qu'on puisse continuer dans cette voie en soutenant notre économie locale et en poursuivant nos activités tout en respectant les consignes de la Santé publique. », Monsieur Simon Madore, Maire de la Ville de Coaticook.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256